

# Procès Verbal de la réunion du 9 juillet 2012

Le trois juillet deux mille douze, une convocation est adressée individuellement à chaque Conseiller Municipal pour une réunion prévue le **neuf juillet deux mille douze**, à vingt heures trente minutes, salle de la Mairie.

☆☆☆☆☆

## ORDRE DU JOUR

- Plan Local d'Urbanisme – Projet d'aménagement et de développement durable
- Consultation bancaire
- Acquisition de matériel informatique
- Projet de lotissement - esquisse
- Bâtiments communaux – rapport du bureau de contrôle
- Questions diverses

☆☆☆☆☆

**L'an deux mille douze, le neuf juillet**, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BEAUBEAU, Maire.

**Etaient présents** : MM. BEAUBEAU Bernard, MÉMETEAU Jérôme, QUINTARD Dominique, MACOUIN Bernard, PIN Stéphane,  
Mmes OLÉAC Fabienne,  
MM. CLEMENT Alain, DELAVault Alain, OLIVIER Patrice, ROUSSEAU Christian

**Absents représentés** : M. ROUSSEAU Daniel, Mme ROY Estelle,

**Absente** : Mmes BOUTIN Annabelle, EBRAN PICHON Martine.

Madame Fabienne OLÉAC a été élue Secrétaire.

### Adoption du procès verbal de la réunion du 11 juin 2012

Le Président soumet aux membres présents à la réunion du 11 juin 2012 le procès verbal s'y rattachant.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

## N° 2012 - 77 – Plan Local d'Urbanisme

### Projet d'Aménagement et de Développement Durables

*Monsieur le Maire présente Madame Aline FALLOURD du bureau d'études ECP Urbanisme de POITIERS chargé d'élaborer le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de JAZENEUIL.*

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme donne lieu à une réflexion globale sur le développement et la planification de la Commune. Il s'agit de définir, à partir des options données par les responsables locaux, des termes de la Loi SRU et des lois Grenelle 1 et 2, un projet de développement pour les dix années à venir sur la base d'un diagnostic des besoins et potentiels, accompagné d'une réflexion sur le développement durable.

Madame FALLOURD rappelle les 3 scénarios relatifs à l'évolution démographique de la population :

1. 3 habitants par an,
2. 8 habitants par an ce qui donnerait une population de 941 habitants en 2022,
3. 1000 habitants en 2022.

Le Conseil Municipal ayant retenu le scénario 2, il convient de traduire ce choix en terme de besoin en logements et en surface urbanisable.

Sur cette base, plusieurs scénarios sont proposés :

- ☞ scénario 2 A : cadre de vie à conserver (48 logements en 10 ans sur 5.5 hectares)
- ☞ scénario 2 B : le Bourg est un moteur de développement (60 logements en 10 ans sur 8.4 hectares)
- ☞ scénario 2 C : développement équilibré (70 logements en 10 ans sur 9.2 hectares)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce de la manière suivante (2 abstentions) :

- ☞ scénario 2 A : 0 voix
- ☞ **scénario 2 B : 8 voix** à savoir le Bourg est un moteur de développement (60 logements en 10 ans sur 8.4 hectares)
- ☞ scénario 2 C : 2 voix

Les membres du Conseil Municipal sont invités à réfléchir sur un texte court qui synthétiserait un objectif fédérateur confortant l'identité de JAZENEUIL.

## N° 2012 - 78 – Financement des travaux d'investissement

### Résultats de la consultation et analyse des offres de prêts

*Messieurs Stéphane PIN et Patrice OLIVIER, employés d'un organisme bancaire ayant présenté une offre, se retirent des débats.*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les offres des organismes bancaires ayant participé à la consultation pour la réalisation d'emprunts nécessaires aux financements des travaux d'investissement à venir.

La consultation a été réalisée sur les bases suivantes :

<b>Prêt long terme</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Durée : 15 ans, 20 ans</li><li>• Taux fixe ou révisable</li><li>• Echéance constante ou amortissement constant</li><li>• Périodicité : mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle</li></ul>	<b>135 000 €</b>
<b>Prêt court terme (2 ans) en attente des subventions et FCTVA</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Taux fixe ou révisable</li></ul>	<b>336 000 €</b>

Monsieur le Maire fait savoir que certaines banques sont dans l'impossibilité de présenter une offre. En effet, la réglementation du secteur bancaire, destinée à renforcer les actifs dont doivent disposer les banques afin de sécuriser leurs activités, se traduit en dernier ressort par une limitation des crédits accordés aux collectivités locales.

Le Conseil Municipal montre son inquiétude sur la possibilité de mener les projets d'investissement en cours à leur terme. Cette situation si elle devait perdurer, constituerait un frein à la réalisation des futurs projets d'investissements avec des conséquences économiques néfastes pour les entreprises.

### **Analyse des offres**

Sur l'ensemble des organismes bancaires sollicités, seul le Crédit Agricole a présenté une offre complète.

Le Crédit Mutuel limite son offre à 82 000 € à taux fixe pour le prêt long terme (15 ans), et ne dispose plus de crédit disponible pour les prêts courts termes.

La Banque Postale n'a pas encore mis en place d'offres de prêts destinées aux collectivités territoriales.

La Caisse d'Épargne ne dispose plus de fonds actuellement, et ne pourra faire une offre qu'en cas de désistement d'une autre collectivité.

La Caisse des Dépôts et Consignations n'intervient qu'en cas de défection des organismes bancaires, et ne pourra intervenir que sur une partie de la demande.

### **Prêt long terme 135 000 €**

#### **taux fixe**

Organisme bancaire	Crédit Agricole	Crédit Mutuel
Montant proposé	<b>135 000 €</b>	<b>82 000 €</b>

Durée du prêt	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans
Frais de dossier	135 €	/	82 €	/
Amortissement constant		/		/
Echéance mensuelle			Taux 5.12%	
Coût du prêt			31 662.62	
Echéance trimestrielle	Taux 4.24%		Taux 5.15%	
Coût du prêt	43 645.50		32 200.29	
Echéance annuelle	Taux 4.24%			
Coût du prêt	45 792.00			
Echéances constantes	possible	/		/
Echéance mensuelle			Taux 5.12%	
			653.59	
Coût du prêt			35 645.73	
Echéance trimestrielle			Taux 5.15%	
			1 970	
Coût du prêt			36 211.75	

### Taux révisable

Organisme bancaire	Crédit Agricole
Montant proposé	<b>135 000 €</b>
Durée du prêt	15 ans
Frais de dossier	135 €
MOTEC 3	4.07%

### **Prêt relais 336 000 €**

Organismes bancaires	Crédit Agricole
Montant proposé	<b>336 000 €</b>
Durée du prêt	2 ans
Frais de dossier	336 €
Marge	2.55%
+ Index variable Euribor 3 mois moyenné	<u>0.659%</u>
soit	3.209%

**N°2012 - 79 – Financement des travaux d'investissement**

**Dévolution des contrats de prêts**

*Messieurs Stéphane PIN et Patrice OLIVIER, employés d'un organisme bancaire ayant présenté une offre, se retirent des débats.*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les projets d'investissement prévus pour l'année 2012 :

Désignations	Dépenses engagées	Recettes prévues
Réseau secondaire de chaleur	50 000.00 € HT	12 500.00 Subv.
Aménagement et valorisation de la vallée	151 878.92 € HT	137 708.00 Subv.
Sécurisation de la rue Saint Jean Baptiste	148 526.73 € HT	90 000.00 Subv.
Toitures et mise aux normes électriques de l'église	44 010.05 € HT	22 897.51 Subv.
		73 031.87 FCTVA
<b>Total</b>	<b>394 415.70 € HT</b> <b>471 721.17 € TTC</b>	<b>336 137.38</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve l'ensemble des projets ci-dessus présentés
- détermine comme suit le plan de financement des projets ci-dessus :

Montant global arrondis des travaux	471 000.00 € TTC
Subventions sur projets	263 000.00 €
Récupération FCTVA	73 000.00 €
Emprunt long terme auprès du Crédit Agricole	135 000.00 €
Emprunt court terme auprès du Crédit Agricole	336 000.00 €

Le Conseil, après en avoir délibéré :

*Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2321.1 et suivant, L 2131.1 et suivants*

- Décide à l'unanimité des personnes prenant part au vote, de retenir l'offre du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou suivante :

#### **Prêt à long terme**

montant : 135 000 € - commission d'engagement 135 €

##### Durée de remboursement et taux

15 ans au taux fixe de 4.24%

##### Echéances

échéances trimestrielle à capital constant

#### **Crédit court terme d'attente**

montant : 336 000 € - commission d'engagement 336 €

##### Durée

2 ans maximum

##### Taux

Index variable Euribor 3 mois moyenné avec marge de 2.55%  
à ce jour 0.659 % + 2.55 % = 3.209 %

## Remboursement

paiement mensuel des intérêts

capital « in fine ».

- Confère en tant que de besoin, toute délégation utile à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement.

### **N°2012 - 80 – Acquisition de matériel informatique**

Le matériel informatique de l'accueil du secrétariat nécessite un remplacement. Il conviendrait d'affecter l'ordinateur actuel du service de gestion au service accueil, et d'équiper le service gestion d'un nouvel ordinateur plus performant.

La Commune de JAZENEUIL étant adhérente au groupement de commandes du Syndicat Vienne Services, une offre de préconisation technique lui a été demandée.

Après avoir pris connaissance de cette offre, le Conseil Municipal décide de faire l'acquisition du matériel suivant auprès du Syndicat Mixte Vienne Services :

Micro-ordinateur assemblé CORE i5-2500	580.00 € (1)
Disque dur 500 GO SATA (option sécurisation disque dur)	80.00 € (1)
Ecran 22"	160.00 € (1)
Bureautique Microsoft Office Standard 2010 (word, Excel, Outlook, Power Point, Publisher)	295.00 € (1)
Forfait d'installation du site	400.00 € (1)
Administration, maintenance et sécurité du poste serveur	240.00 € (2)
Administration, maintenance et sécurité du poste accueil	240.00 € (2)
Total HT (1)	<b>1 515.00 €</b>
Total HT (2)	<b>480.00 €</b>
TVA (1) 19.6%	296.94 €
TVA (2) 0%	0.00 €
Total TTC	<b>2 291.94 €</b>

La dépense sera imputée en investissement à l'article 2183 de l'opération « Matériel divers ».

### **N°2012 - 81 – Projet de lotissement**

#### **Esquisse d'aménagement n°3**

Le Conseil Municipal examine la nouvelle esquisse n°3 du projet de lotissement réalisée par le cabinet Abscisse Géo Conseil de SAINT BENOIT.

Elle est constituée de 20 parcelles allant de 586 m<sup>2</sup> à 976 m<sup>2</sup>, 4 parcelles de 308 m<sup>2</sup> et 2 parcelles de 385 m<sup>2</sup> pour des logements groupés.

Le Conseil Municipal demande au cabinet Abscisse Géo Conseil de bien vouloir établir un estimatif des travaux VRD sur les bases de cette esquisse n°3.

### **N° 2012 - 82 – Bâtiments communaux**

#### **Rapport du bureau de contrôle**

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport établi par le bureau de contrôle APAVE de POITIERS sur l'ensemble des bâtiments communaux et des différentes mises aux normes électriques à réaliser sur ceux-ci.

Un devis a été demandé à l'entreprise GV'ELEC de JAZENEUIL.

Le montant global de la mise aux normes s'élève à la somme de 553.60 € HT soit 662.11 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise GV'ELEC de JAZENEUIL pour un montant de 553.60 € HT soit 662.11 € TTC et demande l'imputation de la dépense en investissement à l'article 21318 de l'opération « Bâtiments divers ».

### **N° 2012 - 83 – Aliénation de chemins ruraux**

Monsieur Bernard MACOUIN porte à la connaissance du Conseil Municipal les requêtes de riverains du chemin rural n°6 de Bois Métais à la Petite Métairie faisant partie du projet d'aliénation de plusieurs chemins ruraux :

M. Dominique PICHEREAU : souhaite que ses parcelles ne se trouvent pas enclavées de part le fait de l'aliénation du CR n°6.

réponse apportée : les parcelles concernées sont déjà enclavées et conservent les droits de passages existants.

M. Christian PICQUET : propose de faire un échange de terrains pour déplacer le chemin sur un nouveau tracé.

réponse apportée : Cette proposition n'est pas envisageable, car il conviendrait de réaliser une multitude de divisions parcellaires et de bornages qui auraient une incidence financière démesurée.

Monsieur MACOUIN rappelle que l'enquête publique aura lieu prochainement et que chacun pourra s'exprimer sur ce projet d'aliénation de chemins ruraux.

### **N° 2012 - 84 – Appel à projet de la SOREGIES**

#### **Projet de réhabilitation de la salle du Moulin**

Monsieur Jérôme MÊMETEAU informe le Conseil Municipal de l'appel à projets SOREGIES PATRIMOINE mis en place par SOREGIES.

Cet appel à projets est réservé aux communes membres du Syndicat ayant le souhait de rénover et de mettre en valeur un élément du patrimoine de sa commune (patrimoine historique ou petit patrimoine).

Monsieur MÊMETEAU propose de déposer un dossier sur la réhabilitation de l'ancien Moulin le long de la Vonne, ce que le Conseil Municipal valide.

**N° 2012 - 85 – Fête du 14 août 2012**

**Subvention au Jazeneuil Football Club**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 250 € au JAZENEUIL Football Club pour lui permettre d'organiser la fête du 14 août 2012.

**N° 2012 - 86 – Réunions publiques**

Deux réunions publiques sont programmées pour communiquer sur la nature des travaux de voirie qui vont avoir lieu dans les mois à venir dans le Bourg, ainsi que sur les contraintes liées à la circulation :

- rue Saint Jean Baptiste (travaux de sécurisation et de mise en accessibilité) : le jeudi 30 août 2012 à 20h30 sur place – rendez-vous devant le bar restaurant le Bout du Pont,
- rue Mélusine (travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques – éclairage public) : le mardi 18 septembre 2012 à 20h30 à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23 heures.

**Tableau récapitulatif des délibérations du Conseil Municipal  
en date du 9 juillet 2012**

2012 - 77	Plan Local d'Urbanisme – Projet d'Aménagement et de Développement Durable
2012 - 78	Financement des travaux d'investissement – résultat de la consultation et analyse des offres de prêts
2012 - 79	Financement des travaux d'investissement – Dévolution des contrats de prêts
2012 - 80	Acquisition de matériel informatique
2012 - 81	Projet de lotissement – Esquisse d'aménagement n°3
2012 - 82	Bâtiments communaux – Rapport du bureau de contrôle
2012 - 83	Aliénation de chemins ruraux
2012 - 84	Appel à projet de la SOREGIES – Projet de réhabilitation de la salle du Moulin
2012 - 85	Fête du 14 août 2012 – Subvention au Jazeneuil Football Club
2012 - 86	Réunions publiques

**Ont signé au registre :**

Monsieur Bernard BEAUBEAU	Monsieur Jérôme MÈMETEAU	Monsieur Dominique QUINTARD
Monsieur Bernard MACOUIN	Monsieur Stéphane PIN	
Madame Annabelle BOUTIN  absente	Madame Martine EBRAN PICHON  absente	Mademoiselle Fabienne OLÉAC
Madame Estelle ROY  Absente représentée	Monsieur Alain CLÉMENT	Monsieur Alain DELAVAUULT
Monsieur Patrice OLIVIER	Monsieur Christian ROUSSEAU	Monsieur Daniel ROUSSEAU  Absent représenté